République Française
LES HARAS NATIONAUX

ENGAGEMENT EN CONCOURS DE CHEVAUX DE TRAIT ET ANES

A RENVOYER A: INSTITUT FRANCAIS DU CHEVAL ET DE L'EQUITATION (I.F.C.E.)
PARC DEPARTEMENTAL DE L'ISLE BRIAND - 49220 LE LION D'ANGERS
(15 JOURS AVANT LA DATE DU CONCOURS)

Les équidés nés à partir de 1996 et ayant fait l'objet d'une opération de caudectomie sont exclus des concours et manifestations organisés et subventionnés par les Haras Nationaux. (Arrêté du 19 janvier 1996)

Lieu du concours : _____ Date : _____

ANIMAL PRESENTE : Nom : _____ N° SIRE |__|__|__|__|__|__|__|__|__| |__|
(tous les animaux doivent être munis d'un transpondeur avant participation à un concours d'élevage)
Sexe : _____ Né en : _____ Race : _____ Robe : _____ Taille : _____
Père : _____ Race : _____ Mère : _____ Race : _____
Père de mère : _____

PROPRIETAIRE : Monsieur, Madame, Mademoiselle (rayer les mentions utiles)
|__|__|__|__|__|__|__|__